



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 2 pouvoirs

Date de convocation : 20 septembre 2021

Date d'affichage : 20 septembre 2021

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle du Trieur à Bas-et-Lezat.

Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Nicole PEREZ, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Marc CARRIAS
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Absents :

Pierre LYAN, Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : Claude DENIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2021-133 : RESSOURCES HUMAINES - TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} OCTOBRE 2021

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 7 septembre 2021,

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service. Le tableau indique les postes permanents ou non-permanents autorisés par l'assemblée délibérante. Ces postes font l'objet d'inscription de crédits préalablement au recrutement. Ce tableau est effectif à compter du 1^{er} octobre 2021 et constitue le

tableau de référence pour les futurs emplois.

Cat.	Grade	Echelle	Filière	Durée hebdo du poste
A	Attaché principal	attaché ppal	Administrative	35
A	Attaché principal	attaché ppal	Administrative	35
A	Attaché principal	attaché ppal	Administrative	35
A	Attaché	attaché	Administrative	35
A	Attaché	attaché	Administratif	35
A	Attaché	attaché	Administratif	35
A	Attaché	attaché	Administratif	35
A	Attaché	attaché	Administrative	35
A	Attaché	attaché	Administrative	35
A	Ingénieur principal	Ingénieur ppa	Technique	35
A	Ingénieur	ingénieur	Technique	35
A	Educateur jeunes enfants	1er grade	medico-Sociale	35
A	Educateur jeunes enfants	1er grade	medico-Sociale	35
A	Educateur jeunes enfants	1er grade	medico-Sociale	35
A	Educateur jeunes enfants	1er grade	medico-Sociale	28
A	Educateur jeunes enfants	1er grade	medico-Sociale	17,5
B	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B1	Administrative	35
B	Rédacteur	B1	Administrative	35
B	Rédacteur	B1	Administrative	35
B	Assistant de conservation des bibliothèques principal 1 ^{ère} classe	B3	Culturelle	35
B	Ass. de cons. des bibliothèques	B1	Culturelle	35
B	Animateur	B1	Animation	35
B	Animateur	B1	Animation	35
B	Animateur	B1	Animation	35
B	Animateur	B1	Animation	35
B	Animateur	B1	Animation	35
C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} cl.	C3	Administrative	35
C	Adjoint administratif	C1	Administrative	35
C	Adjoint administratif	C1	Administrative	35
C	Adjoint administratif	C1	Administrative	35
C	Adjoint administratif	C1	Administrative	35

C	Adjoint administratif	C1	Administrative	35
C	Adjoint administratif	C1	Administrative	14
C	Adjoint animation principal 2e cl.	C2	Animation	35
C	Adjoint animation principal 2e cl.	C2	Animation	35
C	Adjoint animation principal 2e cl.	C2	Animation	35
C	Adjoint animation	C1	Animation	28
C	Adjoint animation	C1	Animation	35
C	Adjoint animation	C1	Animation	17,5
C	Adjoint animation	C1	Animation	24
C	Adjoint animation	C1	Animation	35
C	Adjoint animation	C1	Animation	24
C	Adjoint animation	C1	Animation	24
C	Adjoint animation	C1	Animation	29,4
C	Adjoint animation	C1	Animation	24
C	Adjoint animation	C1	Animation	35
C	Adjoint patrimoine principal de 2ème classe	C2	Culturelle	35
C	Agent social principal de 2eme classe	C2	sociale	35
C	Agent social principal de 2eme classe	C2	sociale	32
C	Agent social principal de 2eme classe	C1	sociale	32
C	Agent social	C1	sociale	32
C	Agent social	C1	sociale	32
C	Agent social	C1	sociale	35
C	Agent social	C1	sociale	30
C	Agent social	C1	sociale	18,5
C	Auxiliaire puériculture principal 2e cl.	C2	medico-Sociale	15,5
C	Adjoint technique principal 2e cl.	C2	Technique	35
C	Adjoint technique	C1	Technique	35
C	Adjoint technique	C1	Technique	35
C	Adjoint technique	C1	Technique	20
C	Adjoint technique	C1	Technique	2
C	Adjoint technique	C1	Technique	15,77
C	Adjoint technique	C1	Technique	15,77
C	Adjoint technique	C1	Technique	25

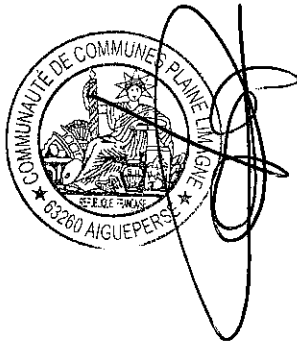
→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget ;
- d'autoriser le président à signer tout document relatif à l'application de la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 05/10/2021
Le président,



Le président,

Claude RAYM

